

# ATELIER: BÂTIR LA CONFIANCE ENTRE LES PARLEMENTS ET LES CITOYENNES ET CITOYENS

#ParAmericasOPN #CongresoAbierto

## DATE

20 et 21 avril 2017

## LIEU

Bogota, Colombie

## PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

24 parlementaires,  
représentantes et  
représentants de la  
société civile  
provenant de 10 pays

Cet atelier, organisé par le Congrès de Colombie, le Congrès du Chili, la Banque mondiale et ParlAmericas, avait pour objectif principal d'explorer des mécanismes et pratiques permettant d'augmenter les niveaux de confiance des citoyennes et citoyens envers les parlements d'Amérique latine.

L'inauguration de l'atelier a été réalisée par le sénateur **Mauricio Lizcano** (Colombie), président du Sénat et vice-président du Réseau du parlement ouvert de ParlAmericas (Amérique du Sud), le député **Patricio Vallespín** (Chili), vice-président du Groupe bicaméral sur la transparence du Congrès du Chili, et la députée **Karla Prendas** (Costa Rica), vice-présidente du Réseau du parlement ouvert de ParlAmericas (Amérique centrale).



Sénateur  
**MAURICIO  
LIZCANO**  
(Colombie),  
président du  
Sénat et vice-  
président du  
Réseau pour un  
parlement ouvert  
de ParlAmericas  
(Amérique du  
Sud)

*“Nous avons un engagement très important avec les données ouvertes. Nous avons déjà mené une réunion avec la société civile et des journalistes, durant laquelle nous avons choisi les données et fait une enquête en présentiel pour identifier les informations qu'ils souhaitent le plus connaître.”*



Députée **KARLA PRENDAS**  
(Costa Rica), vice-présidente  
du Réseau pour un parlement  
ouvert (Amérique centrale)

*“Nous avons fait des efforts dans chaque pays et chaque expérience est différente. Les plans d'action et les accords entre parlementaires ont été utiles, mais nous devons maintenant nous ouvrir un peu plus et nous améliorer en vue des défis que l'ouverture législative suppose chaque jour.”*



Député  
**PATRICIO VALLESPÍN** (Chili), vice-  
président du Groupe bicaméral  
sur la transparence du Congrès

*“Dans ces domaines-là, on avance par conviction ou par obligation. Ce réseau essaie d'avancer par conviction pour que nous nous rendions compte que la question de la transparence et de la probité n'est pas une mode passagère, mais un sujet qui s'installe avec force dans nos sociétés pour affirmer qu'ici, les normes de transparence et de probité ont augmenté et que les congrès doivent être à la hauteur de ces nouvelles normes.”*

# Les budgets ouverts et la participation citoyenne

La première session a été modérée par **Juan Pablo Guerrero**, directeur de l'Initiative mondiale pour la transparence fiscale (GIFT, sigle anglais), et a abordé la participation citoyenne dans les processus budgétaires. Juan Pablo Guerrero et **Tania Sánchez**, directrice de la recherche et de la communication de GIFT, ont présenté les [10 principes \(en anglais\)](#) de participation publique dans la politique fiscale adoptés par le GIFT, ainsi qu'un guide accompagnant ces principes.

**Mario Martínez**, chercheur en Colombie de l'Enquête sur le budget ouvert, a exposé les résultats de 2015 et a signalé

que les pays d'Amérique latine étudiés la même année ont atteint une moyenne régionale de 50 % de responsabilité budgétaire.

Enfin, **Guillermo Ávila**, chercheur chez Fundar, a parlé de la négociation budgétaire qui a eu lieu en 2016 au sein de la Chambre des députés du Mexique, avec la participation officielle des citoyens. Dans le cadre de cette négociation, Fundar a apporté [13 propositions \(en espagnol\)](#) pour améliorer l'affectation budgétaire.

## 10 PRINCIPES DE PARTICIPATION PUBLIQUE DANS LA POLITIQUE FISCALE ADOPTÉS PAR GIFT (lien disponible en anglais) <sup>1</sup>

Accessibilité
Ouverture
Inclusion
Respect de l'autodétermination
Opportunité
Profondeur
Proportionnalité
Durabilité
Complémentarité
Réciprocité

<sup>1</sup> GIFT, 2016



**JUAN PABLO GUERRERO**, directeur de GIFT

*“La participation publique améliore la distribution des ressources et la prestation de services, entraîne de meilleures réponses aux préférences spécifiques de nos électeurs et permet aux groupes marginalisés d’avoir une certaine influence sur les décisions qui les concernent.”*

*“Le budget public est l’outil dont dispose le gouvernement pour mener à bien ses projets et stratégies et avancer dans la construction d’un pays plus équitable. Les engagements que le gouvernement a assumé en matière de développement ou de droits humains doivent être reflétés de façon concrète dans l’affectation des ressources publiques.”*



**GUILLERMO ÁVILA**, chercheur chez Fundar

# Les bureaux du budget parlementaires

La deuxième session s'est concentrée sur la présentation des bureaux du budget et autres outils de contrôle utiles pour les périodes de discussion et de définition des affectations budgétaires au niveau national au sein des parlements.

**Nelson Shack**, consultant de la Banque mondiale, a souligné que les bureaux d'assistance budgétaire sont fondamentaux pour améliorer la gestion et la prise de décisions, tout en promouvant davantage de transparence et de responsabilité.

**Luis Alberto Rodríguez**, coordonnateur du projet du Bureau d'assistance technique budgétaire (OATP) pour le Congrès de Colombie

de la Banque interaméricaine de développement (BID) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a mentionné que ces bureaux renforcent également le travail parlementaire durant les discussions concernant le budget national, en éliminant les asymétries d'information entre les pouvoirs exécutif et législatif.

**Gregorio Eljach Pacheco**, secrétaire général du Sénat de Colombie, a souligné la manière dont ces outils permettent d'accéder plus facilement aux données du parlement, politique faisant partie du programme de modernisation du Congrès de Colombie.

<sup>2</sup> Bureau d'assistance technique budgétaire pour le Congrès de Colombie, 2017

Plus d'information sur les bureaux parlementaires du budget:

- ⇒ [Renforcer les capacités budgétaires des parlements en Amérique latine et aux Caraïbes](#). BID, 2013 (en espagnol)
- ⇒ [Formation en ligne de la Banque mondiale sur les bureaux parlementaires du budget](#). Banque mondiale (en anglais)

## COMMENT FONCTIONNE LE BUREAU D'ASSISTANCE TECHNIQUE BUDGÉTAIRE (OATP) POUR LE CONGRÈS DE COLOMBIE? (lien disponible en espagnol)<sup>2</sup>



**LUIS ALBERTO RODRÍGUEZ**, coordonnateur du projet du Bureau d'assistance technique budgétaire du BID et du PNUD

*“Le bureau d'assistance technique budgétaire n'est pas un espace de négociation ni un centre de réflexion, mais une unité qui renforce techniquement la prise de décisions du congrès et qui permet aux pouvoirs législatif et exécutif d'avoir des discussions économiques informées.”*



**NELSON SHACK**, consultant de la Banque mondiale

*“Les discussions sur le budget ne doivent pas se limiter à l'affectation budgétaire, mais également inclure la politique derrière les lignes budgétaires et les bureaux du budget, facilitant le travail de contrôle politique par le parlement pour discuter et débattre de la loi correspondante.”*

# Perceptions et progrès régionaux des parlements

La troisième session, modérée par **Lisa Bhansali**, conseillère en gouvernance et anti-corruption pour l'Amérique latine et les Caraïbes de la Banque mondiale, s'est concentrée sur les perceptions et les progrès régionaux des parlements d'Amérique latine concernant les normes de transparence, de responsabilité et de participation citoyenne.

**Octavio del Favero**, coordonnateur législatif de la Fundación Ciudadano Inteligente (Fondation citoyen intelligent), a présenté les résultats de la dernière édition de l'[Indice de transparence législative \(en espagnol\)](#) (2016), précisant que la majorité des pays inclus dans cet indice ont obtenu une meilleure note qu'en 2014.

Le membre du congrès **Alberto de Belaúnde** (Pérou) a fait un exposé sur les 17 mesures adoptées par la [Commission pour l'intégrité \(en espagnol\)](#) en 2016, une initiative de la présidence de la République du Pérou pour lutter contre la corruption et qui a inclus la participation de la société civile.

**Rocío Noriega**, conseillère du Groupe bicaméral sur la transparence du Congrès du Chili, a conclu cette session en soulignant les propositions contenues dans le rapport du [Conseil consultatif présidentiel \(en espagnol\)](#) de 2015, visant à réglementer les conflits d'intérêts et à lutter contre le trafic d'influence et la corruption en maintenant une composition paritaire.

## THÉMATIQUES DES PROPOSITIONS DU CONSEIL CONSULTATIF PRÉSIDENTIEL CONTRE LES CONFLITS D'INTÉRÊTS, LE TRAFIC D'INFLUENCE ET LA CORRUPTION (CHILI)

- ⇒ Prévenir la corruption
- ⇒ Réguler les conflits d'intérêts
- ⇒ Financer la politique pour renforcer la démocratie, les organes de contrôle et le respect de la loi
- ⇒ Bâtir la confiance dans les marchés
- ⇒ Renforcer les systèmes d'intégrité, d'éthique et des droits civils



**OCTAVIO DEL FAVERO**, coordonnateur législatif de la Fundación Ciudadano Inteligente

*“Au niveau régional, nous sommes à 51 % (en termes de normes et réformes dans le cadre de la transparence, selon l'Indice latino-américain de transparence législative). On observe des progrès en ce qui concerne les lois sur l'accès à l'information, surtout en matière institutionnelle et budgétaire. Il y a davantage d'information sur le travail législatif aujourd'hui. Il reste à améliorer les lois sur le lobbying, la responsabilité, l'achat, le conseil et les appels d'offres.”*

*“Il existe actuellement au moins 22 projets de loi sur la lutte contre la corruption, mais beaucoup se concentrent plus sur ce qu'il faut faire une fois l'acte de corruption dénoncé. L'accent n'est toujours pas mis sur la prévention. La mesure la plus importante approuvée [par le Congrès du Pérou] dans cette législature en matière de lutte contre la corruption est une réforme constitutionnelle sur l'imprescriptibilité des délits de corruption.”*

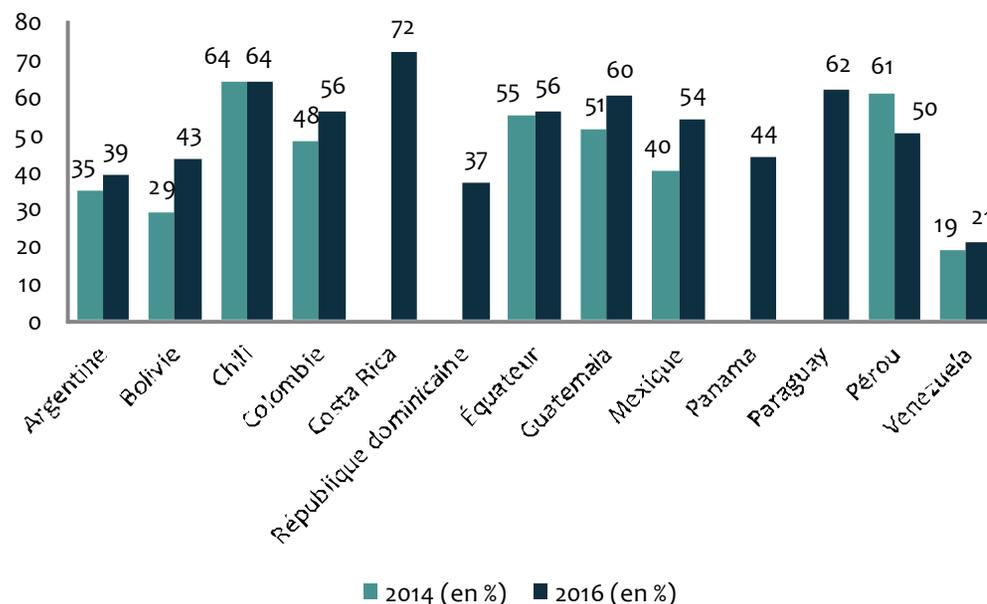


Membre du congrès **ALBERTO DE BELAÚNDE** (Pérou)

## 17 MESURES DE LA COMMISSION POUR L'INTÉGRITÉ (PÉROU)

- ⇒ Instaurer la plus grande transparence au sein de l'État
- ⇒ Renforcer le service civil
- ⇒ Renforcer l'intégrité et l'éthique dans le secteur public
- ⇒ Éviter le trafic d'influence
- ⇒ Empêcher l'entrée ou le retour à la fonction publique de personnes condamnées pour corruption, trafic de drogue ou blanchiment de capitaux
- ⇒ Rendre le système de recrutement de l'État transparent
- ⇒ Éviter la corruption dans les projets publics d'infrastructure et renforcer l'autonomie des organismes de réglementation
- ⇒ Favoriser la simplification administrative et le gouvernement électronique
- ⇒ Réformer le système national de contrôle
- ⇒ Promouvoir la dénonciation et protéger les dénonciateurs
- ⇒ Réformer le système de justice pour éliminer l'impunité pour les délits de corruption
- ⇒ Réformer le Conseil national de la magistrature
- ⇒ Lutter contre le blanchiment de capitaux et renforcer les capacités de l'Unité d'intelligence financière
- ⇒ Renforcer le système de défense juridique de l'État
- ⇒ Empêcher l'utilisation d'argent illicite dans les organisations politiques et dans les campagnes électorales
- ⇒ Limiter l'immunité parlementaire

## PROGRÈS COMPARÉS DANS LA TRANSPARENCE LÉGISLATIVE EN AMÉRIQUE LATINE (2014-2016; lien disponible en espagnol)<sup>3</sup>



<sup>3</sup> Indice de transparence législative de l'Amérique latine, 2016

## FONCTIONS DES PARTIS POLITIQUES POUR REGAGNER LA CONFIANCE DES CITOYENNES ET CITOYENS ENVERS LES PARLEMENTS

- ⇒ Rester en contact avec les citoyennes et citoyens en permanence
- ⇒ Favoriser la socialisation et la formation de la conscience politique
- ⇒ Éduquer les citoyennes et citoyens sur le fonctionnement du système politique
- ⇒ Motiver la cohérence partisane des législatrices et législateurs dans leur travail parlementaire
- ⇒ Promouvoir et inclure la transparence et la probité dans les programmes politiques des partis

# Formules pour récupérer la confiance des citoyennes et citoyens

Cette quatrième session, modérée par le député **Patricio Vallespín** (Chili), a couvert les actions et aspects-clés pour faciliter l'interaction avec les citoyennes et citoyens, et augmenter leur confiance envers le pouvoir législatif

La députée **Welsy Vásquez** (Honduras), présidente de la Commission législative de liaison avec la société civile, a présenté les différents mécanismes juridiques approuvés par le Honduras pour promouvoir la participation citoyenne.

**Ana Paulina Sabbagh**, coordonnatrice de la mise en œuvre de la Loi sur l'accès à l'information du Secrétariat de la transparence de la présidence de Colombie, a mis l'accent sur l'importance d'un

processus de communication différencié incluant non seulement le travail individuel des parlementaires, mais également la gestion des ressources publiques et administratives du parlement en tant qu'institution.

**Francisco Herrero**, directeur résident de l'Institut national démocratique (NDI, sigle anglais) en Colombie, s'est concentré dans son exposé sur le rôle des partis politiques pour regagner la confiance des citoyennes et citoyens, et sur la manière dont les axes essentiels de leur programme peuvent influencer sur la promotion ultérieure de la culture de la transparence et de la probité dans les parlements, nécessaire pour augmenter la confiance des citoyennes et citoyens.

## MÉCANISMES POUR LA PARTICIPATION CITOYENNE (HONDURAS)

- ⇒ Plébiscite : consultation des citoyennes et citoyens pour qu'ils se prononcent de manière affirmative ou négative sur des aspects constitutionnels, législatifs ou administratifs, sur lesquels aucune décision n'a encore été prise
- ⇒ Référendum : processus par lequel les citoyennes et citoyens votent pour exprimer leur acceptation ou leur rejet d'une loi ordinaire, une norme constitutionnelle ou les réformes approuvées et émises par le congrès
- ⇒ Forums ouverts municipaux : instance dans laquelle les citoyennes et citoyens peuvent discuter de sujets concernant leur commune
- ⇒ Initiative législative citoyenne : possibilité pour les citoyennes et les citoyens de proposer une loi auprès du congrès, discutée et approuvée ou rejetée en séance plénière, sur présentation de 3 000 signatures citoyennes



Députée  
**WELSY  
VÁSQUEZ**  
(Honduras)

*“La participation citoyenne dans mon pays implique l'inclusion des citoyennes et citoyens dans l'élaboration, l'exécution et l'évaluation de toutes les politiques et actions de l'État, faisant d'eux des acteurs principaux responsables de leur propre destin. En 2016, un décret-loi pour la participation citoyenne a été approuvé. Cette loi implique le peuple hondurien dans tous les sujets de lois approuvées dans notre congrès.”*

*“Il est important que la culture de la transparence et de la probité émerge au sein des partis politiques et que lorsqu'une ou un membre est élu à une fonction publique, quelle qu'elle soit, et en particulier au parlement, il soit tout à fait naturel de faire avancer la législation et d'adopter un comportement transparent et intègre au sein du parlement.”*



**FRANCISCO  
HERRERO**,  
directeur résident  
de l'Institut national  
démocratique (NDI)  
en Colombie

## PROTECTION DES DÉNONCIATRICES ET DÉNONCIATEURS

L'atelier s'est terminé avec une discussion en table ronde, précédée d'une présentation concernant les aspects-clés des systèmes de protection des dénonciatrices et dénonciateurs, par **Camilo Enciso**, ex-secrétaire à la transparence de la présidence de Colombie. Il a signalé que les parlements devraient disposer de lignes de dénonciation sûre permettant aux citoyennes et citoyens d'émettre des dénonciations afin que le pouvoir législatif puisse effectuer son travail de contrôle politique et juridique.

### PROTECTION DES DÉNONCIATRICES ET DÉNONCIATEURS

- ⇒ Établir des mécanismes pour filtrer et valider les dénonciations
- ⇒ Assurer la sécurité des citoyennes et citoyens qui dénoncent la corruption
- ⇒ Classer les comportements à sanctionner
- ⇒ Créer un organisme autonome et indépendant pour recevoir les dénonciations
- ⇒ Établir des critères pour l'anonymat lorsqu'il existe des preuves pertinentes
- ⇒ Mettre en place des plateformes virtuelles protégeant la sécurité pour interagir avec la dénonciatrice ou le dénonciateur

Plus d'information sur la protection des dénonciatrices et dénonciateurs:

- ⇒ [Loi modèle de l'OEA pour faciliter et promouvoir la dénonciation d'actes de corruption et pour protéger les dénonciatrices, dénonciateurs et témoins \(en espagnol\)](#)

### PARLEMENTS REPRÉSENTÉS



CHILI



COLOMBIE



COSTA RICA



ÉQUATEUR



HONDURAS



PANAMA



PÉROU

### ORGANISATIONS AYANT PARTICIPÉ À L'ATELIER



CIUDADANO  
INTELIGENTE.ORG



DIRECTORIO  
LEGISLATIVO



Cette rencontre a été rendue possible grâce au soutien généreux de l'Assemblée législative de Colombie, de l'Assemblée législative du Chili, de la Banque mondiale, et du gouvernement du Canada agissant par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC)



THE WORLD BANK

Canada

# PARLAMERICAS



ParlAmericas est l'institution qui promeut la **DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE** dans le **SYSTÈME INTERAMÉRICAIN**



ParlAmericas promeut les **PARLEMENTS OUVERTS** en renforçant les principes de transparence, de responsabilisation, de participation citoyenne, et d'éthique et probité



ParlAmericas est composé des **ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES** des États membres de l'OEA de l'Amérique du Nord, Centre et Sud, et Caraïbes



ParlAmericas encourage les politiques et mesures législatives pour atténuer et s'adapter aux effets du **CHANGEMENT CLIMATIQUE**



ParlAmericas facilite l'échange des **MEILLEURES PRATIQUES** parlementaires et promeut le **DIALOGUE POLITIQUE COOPÉRATIF**



ParlAmericas travaille pour renforcer la démocratie et gouvernance en accompagnant les **PROCESSUS ÉLECTORAUX**



ParlAmericas intègre **L'ÉGALITÉ DES GENRES** en préconisant l'autonomisation politique des femmes et l'application d'une perspective d'analyse du genre dans le travail législatif



ParlAmericas est basé à **OTTAWA, CANADA**

Sécretariat international de ParlAmericas  
710—150 rue Wellington, Ottawa, Ontario, K1P 5A4 Canada  
Téléphone: +1 (613) 594-5222 | Fax: +1 (613) 594-4766

